

STABILISANT

Coeff 2



Metabisulfite de potassium et bicarbonate de potassium.
Particulièrement adapté au sulfitage des vins en barriques
ou en cuves de petite capacité.



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- ◆ **Formulation** : association de metabisulfite de potassium (E224) et bicarbonate de potassium (E501ii). Contient des sulfites.
- ◆ **Intérêt œnologique** : comprimé œnologique effervescent pour le **sulfitage des moûts et des vins**. Pratique et sans odeur.



MODE D'EMPLOI

- ◆ Addition directe au vin à traiter, le comprimé se dissout instantanément. Particulièrement adapté au sulfitage des vins en barriques ou en cuves de petite capacité.
- ◆ **Dose d'emploi recommandée** : 1 comprimé de Coeff 2 libère 2g de SO₂ (anhydride sulfureux pur).
- ◆ **Réglementation UE** : produit soumis à réglementation, se référer à la législation en vigueur pour les teneurs maximales autorisées d'anhydride sulfureux dans les vins.



SPÉCIFICATIONS

PHYSIQUES

- Aspect et couleur : comprimé blanc

CHIMIQUES

- Hydrogénocarbonate de potassium : 33 %
- Pyrosulfite de potassium : 67 %

LIMITES

- Fer : < 40 mg/kg
- Plomb : < 2 mg/kg
- Arsenic : < 3 mg/kg
- Mercure : < 1 mg/kg
- Sélénium : < 5 mg/kg
- Sodium : < 2 %



CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

- ◆ Étuis de 48 comprimés.
- ◆ Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement clos, dans un lieu frais, propre, sec et sans odeur. Craint l'humidité. Respecter la DLUO inscrite sur l'emballage. Utiliser rapidement après ouverture.

LG/17-02-2021. Pour usage œnologique. Informations données à titre indicatif et en l'état actuel de nos connaissances, sans engagement ni garantie. Les conditions d'utilisation du produit sont soumises au bon respect de la législation et des normes en vigueur. Conforme au Règlement UE n°2019/934 (et ses modifications).

LAMOTHE-ABIET

AVENUE FERDINAND DE LESSEPS 33610, CANEJAN - BORDEAUX, FRANCE • TÉL : +33 (0)5 57 77 92 92 • WWW.LAMOTHE-ABIET.COM